

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23126577

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

25 SEP. 2023

Greffé

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0474 610 409**

Nom

(en entier) : **STIGMAT TATTOO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Station n° 26 à 5060 Sambreville**

Objet de l'acte : Démission

Assemblée Générale Extraordinaire du 24 août 2023

La majorité du capital est présente ou représentée, l'assemblée est valablement constituée.

L'assemblée constate que Monsieur FADEUR Marc, domicilié rue Louis De Brouckère 36 à 5190 Jemeppe S/S, n'a plus aucune motivation quant à sa fonction au sein de la société.

L'assemblée décide à l'unanimité de mettre fin à sa collaboration à partir de ce jour et de le démissionner de la société..

Signé

Crespin Claude,
Gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).